

RITp 181p

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT



SALOMON REINACH

**QUATRE STATUES**

FIGURÉES

*sur la Colonne Trajane*

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI<sup>e</sup>)

1905

Tous droits réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



132217

[1905, I, p. 393-403]

## QUATRE STATUES

### FIGURÉES SUR LA COLONNE TRAJANE

On a publié trois listes, toutes incomplètes et fautives<sup>1</sup>, des répliques de la statue célèbre connue, depuis Visconti, sous le nom de *Venus genetrix* et dont le plus bel exemplaire est conservé au Louvre. A ces trois listes manque une réplique très importante qui est représentée en relief sur la Colonne Trajane, dans la scène de l'embarquement des Romains à Ancône, au commencement de la seconde guerre dacique (105 ap. J.-C.). Je reproduis ici ce relief, d'après une photographie prise sur un moulage partiel exécuté au Musée de Saint-Germain (fig. 4).

Les premiers éditeurs de la Colonne Trajane n'ont pas reconnu le motif de la statue, qui est cependant fort clair. Dans la gravure de Bellori (pl. 68), elle soutient son menton de sa main droite levée; le texte nous avertit obligeamment que c'est la statue d'une déesse, non celle de Décébale (*nel vestibulo... vedesi la statua d'una Dea, non di Decebalò*). M. Froehner y a vu une Vénus marine tenant un sceptre de la main droite<sup>2</sup>. Le sceptre n'existe pas; ce sont les longs plis du manteau qui donnent l'illusion de cet attribut. La vérité a été reconnue par M. Benndorf et acceptée

1. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 86; S. Reinach, *Gazette archéologique*, 1887, p. 257; Klein, *Praxiteles*, p. 55.

2. Froehner, *La Colonne Trajane* (grande édition), t. I, p. 17. « Deux temples couronnent la plateforme du rocher qui domine la côte..... Au second plan se dresse un sanctuaire de proportions moins considérables, mais plus gracieux de forme; la statue de la divinité que l'on voit à l'intérieur (le sculpteur l'a placée sur le seuil de la porte), sur sa base de marbre, représente une femme drapée, appuyant le bras droit sur un sceptre. C'est probablement une Vénus marine ».



par M. Cichorius, le dernier éditeur et commentateur des reliefs de la Colonne (1900)<sup>1</sup>.

La *Venus genatrix* est figurée ici comme la « statue de culte » du temple de la déesse, qui était le plus important d'Ancône; l'emplacement en est occupé aujourd'hui par la cathédrale de



Fig. 1. — Aphrodite figurée sur la Colonne Trajane.

San Ciriaco. Vénus était la divinité protectrice d'Ancône<sup>2</sup>, dont les monnaies portent au revers son effigie (tête de profil)<sup>3</sup>.

Voilà donc un document irrécusable, et jusqu'à présent unique, qui nous montre la *Venus genatrix* dans la *cella* d'un temple. Il y a là un témoignage qui mérite d'être pris en sérieuse considération et qui n'a pas, que je sache, été allégué encore dans la discussion, toujours ouverte, sur la date et la destination de l'original.

1. C. Cichorius, *Die Reliefs der Trajansäule*, Dritter Textband, Berlin, 1900, p. 12, 18.

2. Catulle, XXXVI, 13; Juvénal, IV, 40.

3. Eckhel, *Doctrina*, t. 1, p. 98.

Nous savons que César avait dédié, en 46 av. J.-C., un temple à Venus genetrix, son aïeule et l'aïeule des Romains, que ce temple s'élevait à Rome et qu'on y avait placé, avant même qu'elle fût achevée, une statue de culte, œuvre d'Arcésilas<sup>1</sup>.

Du fait que la silhouette de la statue appelée par les modernes *Venus genetrix* figure sur les monnaies de Sabine avec la légende

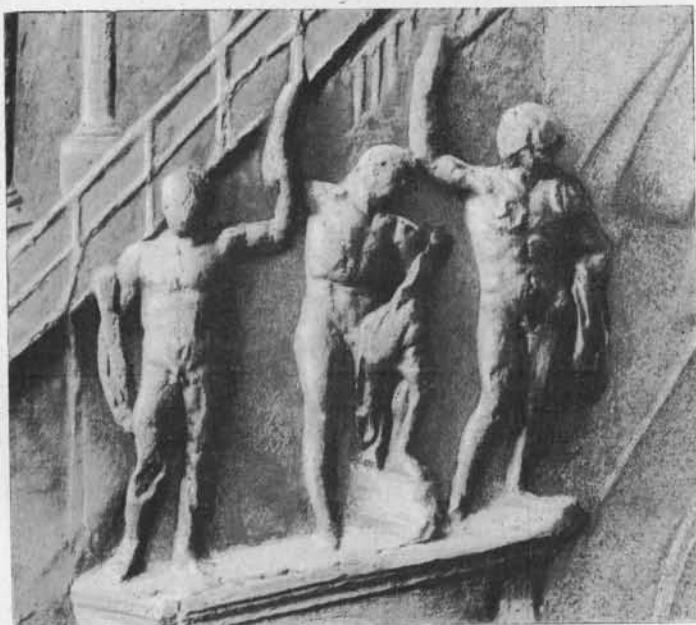


Fig. 2. — Trois statues surmontant un arc de triomphe (Colonne Trajane).

VENERI GENETRICI, on avait conclu que la statue d'Arcésilas reproduisait le même motif.

Mais d'autres monnaies offrent des images différentes avec la même légende et la même image avec des légendes différentes. On en était donc venu à révoquer en doute que le type de la

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 455 (d'après Varron) : *Ab hoc factam Venerem genetricem in foro Caesaris et priusquam absolveretur festinatione dedicandi positam.*



*Venus genatrix* eût rien de commun avec la Vénus d'Arcésilas<sup>1</sup>.

Le témoignage de la Colonne Trajane semble donner tort aux sceptiques. Il est assez naturel que le temple de Vénus à Ancône, colonie romaine dès l'époque de Pline<sup>2</sup>, ait possédé une statue analogue à celle du temple de Vénus à Rome. Le type de la *Venus genatrix* est très fréquent à l'époque romaine, surtout en Italie; les répliques provenant d'autres parties de l'Empire sont fort rares. On est donc autorisé à croire qu'un original célèbre et s'imposant, pour ainsi dire, à l'imitation des villes provinciales d'Italie existait à Rome et y jouissait d'une faveur particulière. Cette image de l'*Aeneadum genatrix* a pu être copiée quelquefois hors de l'Italie; mais c'est en Italie surtout qu'elle était significative et avait sa raison d'être en tant que « statue de culte. »

Ce qui n'est pas admissible, c'est qu'Arcésilas ait inventé le motif; il l'a emprunté au fonds de la statuaire grecque. Mais à quel artiste faire honneur de l'invention? On a songé tour à tour à Praxitèle (l'Aphrodite de Cos), à Alcamène (l'Aphrodite des Jardins d'Athènes), à Calamis (*la Sosandra*); j'ai proposé, en 1899<sup>3</sup>, d'attribuer l'original à Callimaque, artiste ionisant et archaïsant qui travaillait à Athènes et à Platées vers 420<sup>4</sup>. Cette hypothèse est, je l'avoue, un peu en l'air; mais il me semble que toutes les autres sont inacceptables, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse en découvrir de meilleure. Quoi qu'il en soit, trois faits nouveaux sont à signaler, dont devront tenir compte ceux qui aborderont désormais ce problème; il me reste à les indiquer brièvement :

1° De toutes les régions du monde antique, aucune n'a fourni autant de statuettes en marbre de Vénus que l'Égypte. Nous savons qu'on les donnait en cadeaux de noces; nous savons aussi que les artisans qui les fabriquaient ne se mettaient pas en frais d'imagination, mais copiaient et recopiaient des modèles con-

1. Klein, *Praxiteles*, p. 53.

2. Pline, *Hist. Nat.*, III, 111.

3. *Revue critique*, 1899, II, p. 277.

4. Je renvoie à l'exposé détaillé que j'ai donné de cette controverse dans mon *Recueil de têtes antiques*, p. 91 et suiv. M. Lechat incline à partager mon opinion (*La sculpture attique avant Phidias*, p. 490).

nus. Or, jusqu'à présent, sur plusieurs centaines de statuette trouvées en Égypte, toutes dérivant de l'art grec du iv<sup>e</sup> siècle, aucune ne reproduit le type de la *Vénus genetrix*. Cela suffit à faire écarter définitivement l'attribution de ce motif à Praxitèle; il doit être ou plus ancien ou plus récent;

2° Une petite copie découverte à Athènes offre une variante très importante qui démontre l'ancienneté du motif. Piscatory, qui fut ministre de France en Grèce sous le règne de Louis-Philippe, acquit un groupe en marbre haut de 0<sup>m</sup>,40, aujourd'hui chez sa fille, M<sup>me</sup> Trubert, que j'ai reproduit dans mon *Répertoire de la statuaire*<sup>1</sup> (fig. 3). La *Vénus genetrix* y est associée à un Éros de style alexandrin, qui est certainement une addition du copiste et ressemble à nombre d'autres Éros associés à des Aphrodites de Praxitèle. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce détail. Mais la coiffure de la déesse présente, dans cet unique exemplaire, un aspect très archaïque; elle descend sur la nuque en une large nappe trapézoïdale (fig. 4). Dira-t-on que ce trait caractéristique, qui suggère un original antérieur à 450 av. J.-C., soit dû à un caprice de copiste? Cela est absolument impossible. L'original était sans doute athénien, la copie est athénienne; elle a dû, sur ce point important, se conformer à l'original. Donc, il ne peut être question d'attribuer le motif à Alcamène, à moins qu'on ne veuille faire intervenir ici Alcamène l'ancien, le rival et non l'élève de Phidias. Cela même souffrirait des difficultés, car dans le fronton ouest du temple de Zeus à Olympie, qui est probablement d'Alcamène l'ancien, il n'y a pas d'exemple de cette disposition archaïque de la chevelure. Étant donné le type de la *Genetrix*, cette coiffure fait l'effet d'un archaïsme voulu, ou, du moins, d'un souvenir archaïque qu'on attribuerait volontiers à Callimaque<sup>2</sup>.

3° La statue du Louvre passe pour avoir été découverte à

1. *Répertoire de la statuaire*, II, 378, 4.

2. M. Lechat a récemment montré (*op. l.*, p. 497) que le dos d'une des Caryatides de l'Erechthéion, où travailla Callimaque, est pareil à celui des *Korés* athéniennes des environs de 500.

Fréjus ; aussi en a-t-on exposé un moulage au Musée de Saint-Germain. Mais c'est là une simple légende d'antiquaire, à laquelle il faut absolument renoncer. Les faits relatifs à l'histoire de la statue du Louvre ont été racontés en détail par M. Michon <sup>1</sup>.

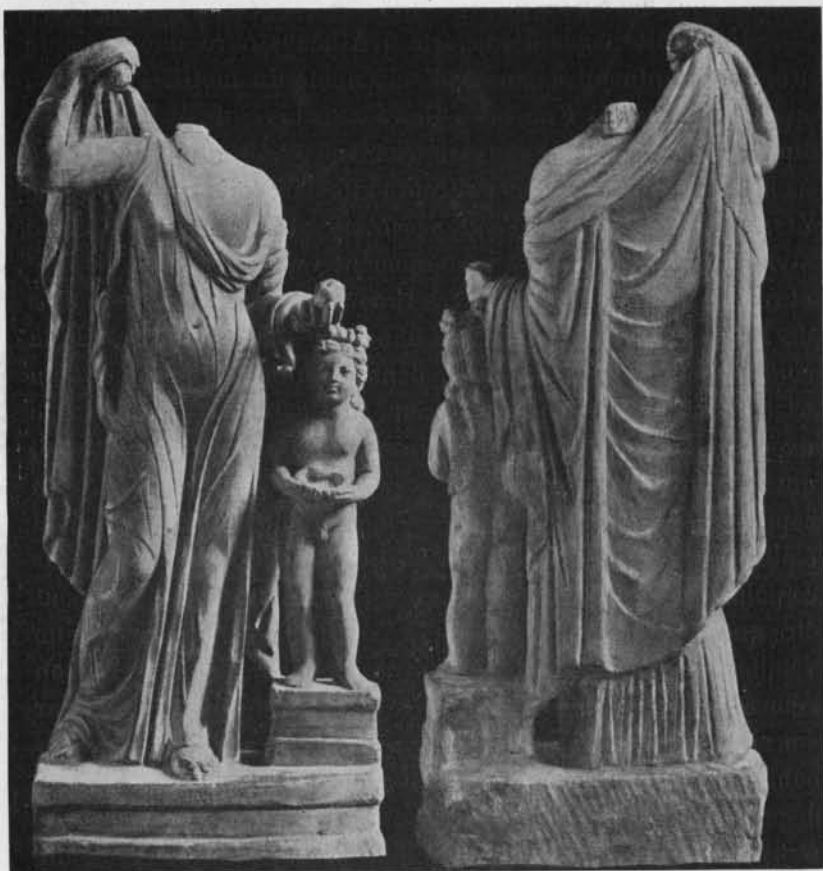


Fig. 3. — Aphrodite et Èros. Collection de M<sup>me</sup> Trubert à Paris.

On sait que, peu avant 1670, une statue fut découverte à Fréjus et donnée au président d'Oppède, qui la fit transporter à Paris ;

1. Michon, *Statues antiques trouvées en France*, in *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LX (1901), p. 79 et suiv.

mais rien ne dit que ce fût une Vénus, ni que le président d'Oppède l'ait donnée au roi. D'autre part, dès 1678, la *Venus genetrix* paraît aux Tuileries<sup>1</sup>; elle fut transportée de là à Versailles et on la trouve en 1802 au Louvre. En 1811, Millin dit qu'une



Fig. 4. — Détail du groupe précédent.

« Vénus Uranie », provenant de Fréjus, avait été envoyée à Paris vers 1650<sup>2</sup>; M. Froehner, dans son catalogue des sculptures du Louvre (n° 135), écrit que la *Venus Genetrix* a été « probablement

1. *Ibid.*, p. 82.

2. Millin, *Voyage*, t. II, p. 491.

trouvée à Fréjus en 1650 » ; il ne restait plus qu'à l'identifier à la statue d'Oppède, ce que l'on a fait sans motif. Non seulement donc la provenance n'est pas établie, mais celle qu'on admet est invraisemblable, car si une statue aussi bien conservée et de cette importance avait été découverte au xvii<sup>e</sup> siècle à Fréjus, nous posséderions, à ce sujet, plus qu'une simple mention, sans l'indication du sujet représenté.

Je suis convaincu que la *Venus genetrix* a été découverte à Naples vers 1520 et donnée à François I<sup>er</sup> vers 1530 par le condottière Renzo da Ceri, lieutenant-général pour le roi dans les États de Naples. Dans l'automne de 1530, elle était au château d'Amboise. Cela ressort, à mon avis, avec évidence de textes publiés ou réunis récemment par M. Picot, poésies latines et françaises relatives à une statue de Vénus qui fut offerte en 1530 à François I<sup>er</sup><sup>1</sup>. M. Picot, analysant ces textes, a reconnu qu'ils s'appliquaient à une statue de marbre de Vénus, tenant une pomme à la main<sup>2</sup>; mais il n'en a pas tiré une conclusion que je crois évidente, à savoir que cette statue était habillée. En effet, les poètes latins, qui ont fait d'elle l'objet de leurs épigrammes, n'auraient pas manqué de vanter ses seins, ses hanches, ses jambes, etc., si elle avait offert à la vue ces trésors de sa beauté. Leur silence, à cet égard, est significatif; écrivant en latin, ils n'avaient aucune raison d'être prudes ni de s'abstenir de célébrer ce qu'ils voyaient<sup>3</sup>. Donc, la statue donnée à François I<sup>er</sup> était une Vénus drapée, de marbre, tenant une pomme, et cette Vénus fut louée comme un chef-d'œuvre. A moins d'admettre qu'elle ait été égarée ou détruite, ce qui est invraisemblable, il faut l'identifier à la *Venus genetrix* du Louvre. Peut-être est-elle restée au châ-

1. Picot, *Revue archéol.*, 1902, II, p. 222.

2. Cette pomme est, dit-on, restaurée dans toutes les répliques en marbre; la restauration de l'exemplaire offert à François I<sup>er</sup> avait peut-être été faite en Italie.

3. Une pièce de vers français, œuvre de Marot (Picot, *art. citée*, p. 228), contient les vers suivants : *Cette déesse, avec sa ronde pomme].. C'est du haut ciel quelque vertu divine] Qui de sa main t'offre la pomme ronde*. Marot n'aurait pas parlé ainsi d'une figure nue ou même demi-nue; il n'aurait pas qualifié de « vertu divine » une Vénus quelque peu oublieuse de la pudeur.

teau d'Amboise jusque vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, époque où elle fut transportée aux Tuileries.

J'ai dit que presque toutes les répliques de la *Venus genatrix* ont été découvertes en Italie. Celle dite de Fréjus, la plus belle de toutes, semblait faire exception; cette exception n'existe pas.

La tête de la Vénus du Louvre est sculptée dans le style de la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle, comme celle d'une des répliques en terre cuite découvertes à Myrina. Elle atteste donc l'influence d'un modèle qui n'est pas l'original à la coiffure archaïque, comme pour le groupe Piscatory, mais une variante un peu modernisée de cet original. La statue d'Arcésilas, conforme au même type, marquait peut-être un pas de plus dans l'évolution qui l'éloignait de l'archaïsme; ce pouvait être simplement une *copie libre*, comme on en a fait beaucoup à cette époque. Quoi qu'il en soit, cela fait au moins trois *états* du type de la Genatrix. L'existence de ces *états* successifs n'a rien d'extraordinaire; le motif du Diadumène, par exemple, a subi des transformations analogues. On se trouve ainsi ramené à une opinion voisine de celle que j'exposais en 1887; je concluais alors que le type, créé par Alcàmène, avait été successivement reproduit, *mutatis quibusdam*, par Praxitèle et par Arcésilas<sup>1</sup>. Au lieu de se refuser à discuter cette opinion, ce qui est trop commode et d'ailleurs impoli, M. Klein aurait bien dû nous dire ce qu'il pensait de la *Venus genatrix* d'Arcésilas et nous expliquer pourquoi le motif de la statue du Louvre a été copié presque exclusivement en Italie<sup>2</sup>.

\*  
\*\*

Dans la même scène de l'embarquement à Ancône, sur la Colonne Trajane, on voit un arc de triomphe surmonté de trois statues que je reproduis d'après une photographie du moulage (fig. 2). L'arc de triomphe d'Ancône, dédié à Trajan en 115, subsiste encore<sup>3</sup> et l'emplacement qu'il occupe est parfaitement conciliable

1. *Gazette archéol.*, 1887, p. 280.

2. Klein, *Praxiteles*, p. 55.

3. Rossini, *Archi Triunfali*, pl. 44; Baumeister, *Denkmäler*, pl. 84.

avec celui que lui attribue le bas-relief<sup>1</sup>. Mais ce bas-relief est de 110 ou de 112 au plus tard, c'est-à-dire d'une époque où l'arc était encore en construction<sup>2</sup> ou même seulement à l'état de projet. C'est ce qui explique que l'arc actuel ne ressemble pas exactement à celui du relief; ce dernier n'a pas d'attique et il est surmonté de trois statues viriles, alors que le sommet de l'arc actuel porte les traces d'une statue équestre accompagnée de deux figures en mouvement<sup>3</sup>.

Les trois statues ont bien pu n'exister que dans l'imagination d'un des estimables artistes employés par Apollodore de Damas à la décoration de la colonne; mais il est plus simple d'admettre qu'il y en avait de pareilles à Ancône, sur quelque monument à l'entrée du port.

Jusqu'à présent, on ne s'est pas mis d'accord pour leur assigner des noms<sup>4</sup>.

M. Froehner proposait, à titre de conjecture, d'y reconnaître Poseidon entre Jupiter armé du foudre et Mercure portant le caducée. M. Benndorf a pensé à Neptune entre les Dioscures. Enfin M. Studniczka, à qui j'avais fourni un surmoulage de ce groupe, a cru y voir Palémon-Portunus entre Castor et Pollux, héros sauveurs invoqués par les marins<sup>5</sup>; il s'est persuadé, malgré le témoignage contraire de M. Jüthner, que les deux figures à droite et à gauche portaient des fourreaux d'épées, attributs qui conviendraient aux Dioscures, mais qui ne sont *pas* figurés sur le bas-relief<sup>6</sup>.

1. « Du haut de la ville, un escalier taillé dans le roc conduit vers l'arc d'honneur dressé sur la côte. Ce monument est surmonté d'un groupe de trois statues colossales, etc. » (Froehner). Une vue de l'arc d'Ancône est gravée dans le texte de M. Cichorius, t. III, p. 25.

2. C'est aussi l'opinion de M. Benndorf; M. Cichorius admet l'existence d'un arc antérieur au même endroit.

3. Voir l'article de Rohden dans les *Denkmäler* de Baumeister, t. III, p. 1877. L'inscription sur l'attique apprend que l'arc a été dédié à Trajan, à sa femme Plotine et à sa sœur Marciane (*Corp. inscr. lat.*, IX, 5894).

4. La planche de Bellori est très inexacte; la tête de Neptune y est tournée à gauche. Dans le texte, il est dit que les statues *si riferiscono ad Ercole et a Traiano*. Une photographie d'après un moulage, fourni par le musée de Saint-Germain, a été insérée dans le t. III du commentaire de M. Cichorius (p. 13).

5. *Ap. Cichorius, op. laud.*, t. III p. 22.

6. La figure du milieu étant ou paraissant imberbe, M. Studniczka n'a pas

Cette hypothèse, d'ailleurs, ne tient pas compte du fait, impossible à contester, que la figure de gauche porte une massue. C'est même le seul attribut sur lequel on puisse se prononcer avec certitude ; les autres ne sont qu'ébauchés. Poseidon est au milieu, dans une attitude bien connue, avec Hercule à sa droite ; il est inadmissible qu'un grand dieu comme Jupiter soit placé à la gauche. La figure faisant pendant à celle d'Hercule doit être aussi celle d'un héros. Le nom qui s'impose immédiatement à l'esprit est celui de Palémon<sup>1</sup>, identifié par les Romains à Portunus et, d'ailleurs, mythiquement apparenté à Hercule, puisque nous connaissons, dans la mythologie grecque, un Hercule Palémon<sup>2</sup>. L'attribut ordinaire de Portunus est une clef, la clef du port ; peut-être l'attribut resté indistinct sur la Colonne est-il destiné à représenter une longue clef, analogue à la clef de l'écurie que porte Epona sur un bas-relief gallo-romain de Gannat<sup>3</sup>.

Le nom de Palémon ne figure pas à l'index des trois volumes de mon *Répertoire de la statuaire* ; s'il m'est donné d'en publier un quatrième, j'y introduirai, dans le cortège de Poseidon, l'image du Palémon-Portunus de la Colonne Trajane, car ce relief antique, comme tant de dessins de la Renaissance, est pour nous l'équivalent de statues perdues.

voulu y voir Poseidon ; mais le sculpteur pouvait-il s'occuper de ce détail ?

1. Pausanias (II, 2, 4) signale dans le temple de Palémon sur l'isthme de Corinthe une statue de Palémon, à côté de Poseidon et de Leucothée. Cf. *ibid.*, II, 1, 8.

2. Voir les références dans le *Lexikon* de Roscher, s. v. *Palæmon*, p. 1255.

3. *Revue archéol.*, 1898, pl. 11.



ERNEST LEROUX, EDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

TOME V

L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE DU GANDHÂRA

ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE L'INFLUENCE CLASSIQUE  
DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT

par **A. FOUCHER**, docteur ès-lettres

Tome premier : Introduction. — Les édifices. — Les bas-reliefs.

Un beau vol. gr. in-8°, avec 300 illustrations, une planche et une carte. 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

SCIENCES RELIGIEUSES, TOME XIII, 2<sup>e</sup> PARTIE

ÉTUDE

SUR L'ICONOGRAPHIE BOUDDHIQUE DE L'INDE

D'APRÈS DES TEXTES INÉDITS

par **A. FOUCHER**, docteur ès-lettres

In-8, illustré de 9 clichés d'après des photographies inédites. 4 fr. »

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR MESSIEURS

**BÆSWILLWALD**

Inspecteur général  
des Monuments  
historiques.

**RENÉ CAGNAT**

Membre de l'Institut,  
Professeur  
au Collège de France.

**ALBERT BALLU**

Architecte en chef  
des Monuments historiques  
de l'Algérie.

*Ouvrage accompagné de plans et de dessins exécutés par les soins  
du Service des Monuments historiques de l'Algérie.*

Publié en 8 livraisons in-4, avec dessins et planches.

Livraison VIII, (terminant l'ouvrage) . . . . . 10 fr.

L'ouvrage complet, en un carton . . . . . 75 fr.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INVENTAIRES MOBILIERS ET EXTRAITS  
DES COMPTES DES DUCS DE BOURGOGNE  
DE LA MAISON DE VALOIS (1363-1477),

recueillis et publiés par **BERNARD PROST**

Tome I, en 3 fascicules in-8 . . . . . 24 fr. »

Le fascicule 3 vient de paraître . . . . . 5 fr. »

INVENTAIRE  
DE L'ORFÈVRENERIE ET DES JOYAUX  
DE LOUIS I<sup>er</sup>, DUC D'ANJOU

Publié par **H. MORANVILLÉ**. Fasc. 2. In-8. . . . . 4 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE, PARIS, VI<sup>e</sup>

ANNALES DU MUSÉE GUIMET  
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES. — TOME XVII

**LE NEPAL**  
ÉTUDE HISTORIQUE D'UN ROYAUME HINDOU

Par **Sylvain LÉVY**, professeur au Collège de France  
Vol. I, in-8°, illustré de nombreuses figures et de planches hors texte. 10 fr. »

**MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE**

1889-1891

Par **J. de MORGAN**

Vol. III, Paléontologie, IV<sup>e</sup> partie, Mollusques, par **H. DOUVILLÉ**, in-4,  
planches 25 à 50 . . . . . 25 fr. »

La première partie du Tome III : Géologie, terminant la publication de la  
Mission, paraîtra en mai. — Prix de l'ouvrage complet . . . . . 300 fr. »

**GLOSSAIRE HÉBREU-FRANÇAIS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

RECUEIL DE MOTS HÉBREUX BIBLIQUES,  
AVEC TRADUCTION FRANÇAISE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

*Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds hébreu n<sup>o</sup> 302,  
publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*

par **MAYER LAMBERT** et **LOUIS BRANDIN**,

Un volume in-4°. . . . . 20 fr. »

ANNALES DU MUSÉE GUIMET  
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES. — TOME XVI

**LE CULTE ET LES FÊTES D'ADONIS-THAMMOUZ**  
DANS L'ORIENT ANTIQUE

Par **Ch. VELLAY**, docteur ès-lettres

Un volume in-8, illustré . . . . . 7 fr. 50

**ART FRANÇAIS PRIMITIF**

*Revue artistique illustrée, paraissant tous les deux mois,*

SOUS LA DIRECTION DU CONSEILLER CASATI DE CASATIS

Abonnement : Paris, 10 fr. ; Départements, 12 fr. ; Étranger, 15 fr.

SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> 2 :

**Le château de la Reine de Sicile à Saumur**, par **M. CASATI DE CASATIS**. Le  
projet de **M. Casati de Casatis**, pour **L'Inventaire et la Conservation des monu-**  
**ments**, mis à l'étude au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.  
**Le château de Chenonceaux**, par **M. OCTAVE JUSTICE**.

**CHRONIQUE**. — Villes et châteaux de la vieille France. — **Paris** : monuments des  
xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles démolis à Paris, ceux qui subsistent encore. — **Etampes**,  
son bel Hôtel de Ville. — **Beaune, Lorris, Châtillon**. — **Gien**, le château, les  
maisons anciennes. — **Orléans**, hôtel des Créneaux, maison d'Agnès Sorel.  
Plusieurs monuments détruits, il en subsiste encore un certain nombre,  
par **LUCIUS MONTBARRAIS**.

Angers, imp. A. Bardou et C<sup>o</sup>, 4, rue Garnier.